

Direction Opérationnelle de Guelma

AVIS DE CONSULTATION N° 01 /2019

La Direction Opérationnelle de Guelma lance un avis de consultation par affichage pour le projet : **travaux de canalisations urbaines** répartis en Six (06) lots séparés, à travers la wilaya de Guelma.

N° du Lot	Désignation
01	Extension Canalisation Boumaaza Said CMP02 Guelma
02	Extension Canalisation Salah Soufi CMP02 Guelma
03	Extension Canalisation Chihaoui Aid CMP02 Guelma
04	Extension Canalisation Cité 160 Logts Khezaras CMP02 Guelma
05	Extension Canalisation pour CASNOS Oued Zenati CMP Oued Zenati Guelma
06	Extension Canalisation au profit CASNOS Bouchegouf CMP Bouchegouf Guelma

La participation au présent avis de consultation s'adresse aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine de génie civile et canalisations, travaux publics, bâtiment et hydrauliques (ayant un certificat de qualification de 01 et plus dans les domaines précités) de droit algérien ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Guelma sise Rue Seridi Mohamed Tahar – Guelma, contre le paiement de mille dinars (1000 DA), non remboursable, représentant les frais de préparation du cahier des charges.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres en deux plis distincts, l'un portant la mention **offre technique** et l'autre portant la mention **offre financière**.

1. **Offre technique** : doit contenir obligatoirement deux dossiers, à savoir **un dossier administratif** et **un dossier de qualification**.
  - a. **Le dossier administratif** doit être inséré dans une enveloppe fermée portant uniquement la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », suivie du nom du soumissionnaire et devra obligatoirement comprendre toutes les pièces mentionnées dans le cahier des charges.
  - b. **Le dossier de qualification** : doit être inséré dans une enveloppe fermée portant uniquement la mention « DOSSIER DE QUALIFICATION », suivie du nom du soumissionnaire et devra obligatoirement comprendre toutes les pièces mentionnées dans le cahier des charges.
2. **Offre financière** : doit contenir obligatoirement les documents indiqués dans le cahier des charges.

Les deux enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure fermée anonyme et devra porter obligatoirement la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE GUELMA  
AVIS DE CONSULTATION N° 01 /2019  
TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES  
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date d'affichage.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 10h00, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

La séance d'ouverture des plis et d'analyse des offres aura lieu le jour de dépôt des offres à 10h00 au siège de la Direction Opérationnelle de Guelma à l'adresse précitée.

Les soumissionnaires sont conviés à assister uniquement à l'ouverture des plis des offres qui aura lieu en séance publique.